



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mobilités bas carbone

Question écrite n° 44903

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur une récente note intitulée « mobilités bas carbone et inégalités ». La Fabrique de la cité souligne le rôle de coordination que doit jouer l'État pour réduire un risque d'inégalités territoriales dans la mise en œuvre de l'action publique lié au grand nombre d'acteurs concernés. Selon ce groupe de réflexion, l'État doit devenir un « catalyseur pour accélérer la vitesse de transition vers une société bas carbone », un rôle que la Fabrique de la cité propose à l'État de jouer sur l'ensemble du territoire sans pour autant se substituer à l'ensemble des acteurs qui doivent prendre leur part de responsabilité pour limiter les émissions de CO2 et atteindre les objectifs fixés par les Accords de Paris : collectivités locales, entreprises etc. Aussi, il souhaiterait connaître sa position sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Portarrieu](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44903

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 mars 2022](#), page 1815

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)